

**RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE PIEDMONT, SAINT-
SAUVEUR ET SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS (la «Régie»)**

Assemblée extraordinaire du conseil d'administration

27 août 2026, 10h30

Procès-verbal

SONT PRÉSENTS

Mme Carole Gagnon, déléguée

M. Bernard Bouclin, vice-président

M. Pierre Gingras, délégué

M. Luc Martel, président

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Octroi d'un contrat de services professionnels en administration et gouvernance de la Régie
4. Désignation du responsable des services électroniques
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

SÉANCE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président déclare l'assemblée ouverte et déclare que tous les élus ont pris acte de renoncer au délai habituel de convocation de 72 heures.

Il est dûment proposé par Carole Gagnon d'ouvrir l'assemblée et de constater le quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et il est unanimement résolu que :

L'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 27 août 2026 est adopté tel que déposé.

2026-08-143

3. OCTROI D'UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE DE LA RÉGIE

Il est dûment proposé par Bernard Bouclin et unanimement résolu :

QUE le conseil d'administration octroie un contrat de services professionnels à Conseils stratégiques Benoit Ferland Inc. afin de fournir des services-conseils et un soutien à l'administration, à la gouvernance et à la gestion de la Régie, conformément aux conditions prévues à la convention de services professionnels déposée aux membres du conseil d'administration;

QUE le président de la Régie soit autorisé à signer, pour et au nom de celle-ci, ladite convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

2026-08-144

4. DÉSIGNATION DU RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES

Il est dûment proposé par Pierre Gingras et unanimement résolu :

QUE Jean-François Denis, contrôleur financier de la Régie, soit désigné à titre de responsable des services électroniques de la Régie auprès de Revenu Québec, de clicSÉQUR et de tout autre service gouvernemental ou plateforme électronique nécessitant une telle désignation;

QUE cette désignation l'autorise à administrer les accès électroniques, à gérer les autorisations des utilisateurs et à accomplir toute démarche requise pour la représentation de la Régie auprès de ces services.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé le président déclare l'assemblée levée à 10h35.



Luc Martel
Président